

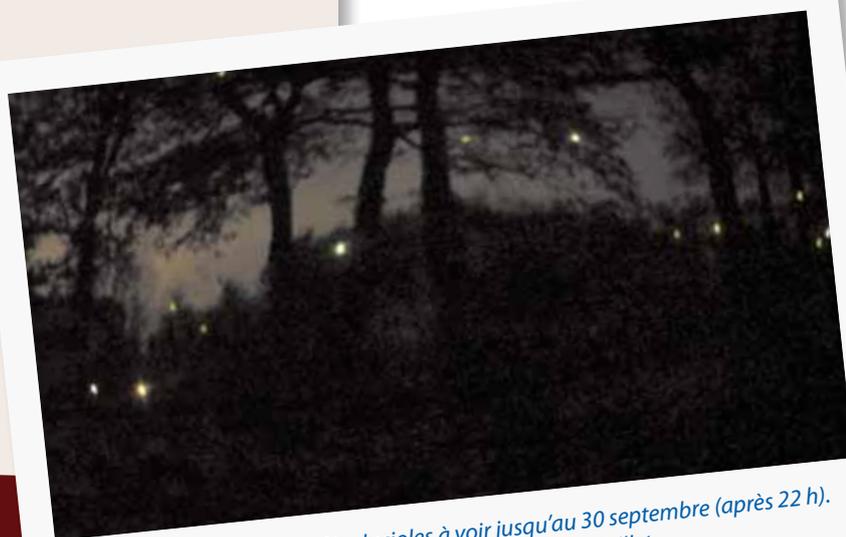


**Remise de l'Insigne d'Officier
de l'Ordre National du Mérite
à Monsieur Charles Josselin
par Monsieur Bernard Cazeneuve,
Ministre de l'Intérieur.
Le 4 avril 2016**

Sommaire

| | | |
|--|--------------------------------------|-----------|
|  | Mot du Maire | 3 |
|  | Conseils municipaux | 4 |
|  | Informations municipales | 10 |
|  | État civil | 13 |
|  | Calendrier des manifestations | 16 |
|  | Travaux | 18 |
|  | Urbanisme | 21 |
|  | Environnement | 22 |
|  | Culture | 23 |
|  | Intercommunalité | 24 |
|  | Vie scolaire | 26 |
|  | Vie associative | 28 |
|  | Patrimoine | 30 |
|  | Renseignements pratiques | 32 |

2



*Le site mégalithique : les fées lucioles à voir jusqu'au 30 septembre (après 22 h).
La fête traditionnelle : le samedi 16 juillet.*

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : Mai 2016



Visite de Bernard Cazeneuve

Ministre de l'Intérieur à Pleslin Trigavou, le 4 avril 2016

« Monsieur le Ministre de l'Intérieur, c'est un très grand honneur pour Pleslin Trigavou, pour notre territoire communautaire Rance-Frémur, pour le pays de Dinan, de vous recevoir, ici dans cette mairie, pour la remise de l'insigne d'officier dans l'ordre national du Mérite à Charles Josselin.

Les françaises et les français savent Monsieur le Ministre combien votre mission, sous la haute autorité du Président de la République, est importante et essentielle pour la France, pour la démocratie, pour notre vivre ensemble. Ils vous soutiennent très fortement.

Ce 4 avril 2016 sera donc un jour remarquable pour Pleslin Trigavou. »



C'est par ces mots que j'ai commencé mon discours devant une assemblée d'une centaine de personnes comprenant Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet, les parlementaires coss-tarmoricaïns, le Président du Conseil Départemental, les conseillers départementaux des cantons du Pays de Dinan, les présidents des communautés de communes, le Vice-Président du Conseil Régional, les maires des communes voisines, le Conseil Municipal de Pleslin Trigavou et plusieurs autres invités dont l'ancien Président du Conseil Général et le Sénateur Honoraire.

Après avoir rappelé les grands moments inscrits sur le livre d'or de la commune (voir article spécifique) j'ai évoqué brièvement l'histoire de Pleslin Trigavou en soulignant l'empreinte de Charles Josselin. J'ai aussi, d'autre part, lors de mon al-

locution, listé les défis d'aujourd'hui pour notre commune, vous les connaissez :

- la résorption de la friche des anciens chais de la Ville au Comte
- la construction d'un bâtiment à usage de structure alimentaire
- la poursuite du plan d'action en faveur de l'énergie et du développement durable
- notre place dans la future communauté d'agglomération du Pays de Dinan

Bernard Cazeneuve a retracé, dans un long discours plein d'amitié et de tendresse, le parcours politique du récipiendaire, citant de nombreuses anecdotes vécues ensemble, lorsqu'il était en 1992-1993 chef de cabinet de Charles Josselin alors Secrétaire d'Etat à la Mer.

Après avoir reçu des mains du Ministre

de l'Intérieur l'insigne d'officier dans l'Ordre National du Mérite, Charles Josselin, très ému, ne va pas tarir d'éloges à l'égard de son ancien collaborateur remerciant aussi « tous ceux qui m'ont permis d'en arriver là».

En honorant Charles Josselin, et en signant le livre d'or, le Ministre de l'Intérieur a écrit une nouvelle page émouvante de notre commune.

J'ai souhaité consacrer cet éditorial à cet événement et redire à Charles Josselin toute la gratitude des habitants de Pleslin Trigavou.

Jean Paul LEROY
Maire de Pleslin TRIGAVOU



Les Conseils Municipaux

Conseil
du 18.01.2016

Etude urbaine du bourg de Pleslin

L'atelier d'urbanisme URBÉA a présenté au comité de pilotage, les scénarii de développement du bourg de Pleslin. Une réflexion élargie est en cours. Les nouvelles pistes comme celle de l'installation d'une supérette sur les terrains entre la pharmacie et la bibliothèque, seront présentées par l'architecte Philippe Simon lors d'un prochain COPIL. Quant aux anciens chais de la Ville au Comte, l'estimatif des coûts de démolition et de dépollution est exorbitant ! Néanmoins, le travail se poursuit concernant le futur de cet espace dans le cadre de notre étude urbaine, avec le propriétaire des lieux et l'EPF de Bretagne.

Par contre le terrain anciennement occupé par les garages des chais d'environ 3 000 m² (îlot 2) et situé près de l'école privée pourrait être urbanisé dans les prochains mois. Une réunion a eu lieu en mairie le 12 janvier avec le propriétaire concerné et son architecte. Du fait de la nécessité de mixité sociale, la SA HLM la Rance était aussi conviée à cette réunion. Un projet sera présenté au COPIL avant fin février.

Restructuration territoriale

Les intercommunalités de Dinan Communauté, du Pays de Caulnes, de Rance-Frémur, de Plancoët-Plélan et du Pays de Maignon travaillent à la création d'une communauté d'agglomération autour de l'unité urbaine de Dinan au 1er janvier 2017. Les grands principes d'action qui guideront la construction du nouvel EPCI sont déjà formulés, à savoir :

- Maintenir et conforter un niveau de service de qualité et de proximité
- Garantir la maîtrise financière et budgétaire tout en appliquant un principe de solidarité territoriale
- Une gouvernance équilibrée, préservant la souveraineté des communes et garantissant la représentation de chacun des territoires et de ses composantes.
- Une optimisation de l'exercice des compétences

Des commissions thématiques et des commissions de secteurs seront créées.

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Bey-Am Bodila a présenté les éléments de ce débat d'orientation budgétaire. Pour rappel, le budget d'investissement voté en 2015 était de 2 233 k€. Plusieurs projets, compte tenu des délais de réalisations, sont déjà engagés mais pas encore pris en compte dans la comptabilité, ils seront donc repris au budget 2016. Pour la Guyonnais, la prise en charge des travaux de viabilisation du lotissement communal a été inscrite au budget 2015 pour un montant de 850 k€. Ces travaux sont en cours de finalisation mais apparaissent au budget principal comme des crédits non-consommés. Quant à la capacité d'emprunt, l'extinction en 2018 de deux emprunts en cours de remboursement et la bonne santé financière de la commune permettent d'envisager un budget 2016 ambitieux qui s'accompagnerait de la souscription d'un emprunt de 500 k€ sur 15 ans.

Les programmes pour 2016 :

voies douces : 200 k€ ; groupe scolaire Georges-Hervé : préau 55 k€, salle de classe 250 k€ ; aire de jeu de Trigavou : 40 k€ ; rénovation du terrain multisports et de l'aire de jeu de l'Orme : 60 k€ ; salle de municipalité : 65 k€ ; salle omnisports : 600 k€ ; structure alimentaire : 400 k€ ; voiries : 200 k€ ; budget annexe lotissement de la Guyonnais : 730 k€ ; total des travaux (reports et nouveaux programmes) : 2 600 k€.

Réalisation de voies douces : attribution des marchés

Le marché d'aménagement de cheminements doux entre la Bigotière et Bel-Air et entre la Ménardière et Trébéfou a été attribué à Eurovia, pour un montant de 166 779 € HT.

Construction d'un préau au groupe scolaire Georges Hervé : attribution des marchés

Les cinq lots du marché de construction d'un préau au groupe scolaire Georges Hervé ont été attribués à : la Sarc pour le VRD – gros œuvre – électricité ; la Scob pour la charpente lamellé collé – bardage bois ; l'entreprise Brochard pour la couverture et bardage zinc ; l'entreprise Lominé pour les menuiseries extérieures aluminium et à l'entreprise Dejoie pour les peintures – lasures.

Bail commune de Pleslin Trigavou/association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur et convention avec la SCIC ENR

L'ancienne étude notariale était louée à CCEUR Emeraude et à la SCIC ENR pour un loyer globalisé de 1 000 € par mois. Suite au déménagement programmé de CCEUR Emeraude, l'ensemble des locaux de l'ancienne étude notariale sera loué à l'Association d'Aide à Domicile Beaussais Rance Frémur. Le loyer proposé est de 825 € par mois plus les charges. Quant au rez-de-chaussée de la maison dite « Cuquenelle » il est proposé à la SCIC ENR, pour un loyer de 175 € par mois + les charges.

Point sur les travaux

La Guyonnais. Le chantier a été suspendu suite aux mauvaises conditions climatiques mais l'avancée du chantier devrait permettre une mise en vente des lots dès la fin du mois de mars.

Point sur les lotissements privés. L'aménagement des espaces communs est suivi de façon rigoureuse pour s'assurer de la qualité et de la facilité d'entretien des voiries et espaces verts qui seront transférés à la commune. Le propriétaire-aménageur du lotissement de Houillard va entreprendre la réfection du chemin communal attendant abimé lors des travaux.

Date de démarrage des chantiers : aménagement de la salle de municipalité en début février, construction du préau fin février et réalisation des voies douces courant mars.

Affaires diverses

Subvention voyages scolaires (établissements extérieurs) : 35 € par élève pour les classes de découverte et voyages scolaires des écoles primaires, collèges et lycées accueillant les enfants de la commune.

Acquisition d'un panneau d'information à message électronique. Ce panneau sera installé devant la mairie et permettra d'afficher des informations diverses à destination de la population. Le devis de l'entreprise Signaux Girod est accepté (coût 8 500 €).

Conseil du 15.02.2016

Motion de soutien aux agriculteurs et à leurs familles

Les élus ont apporté leur soutien aux agriculteurs qui souffrent depuis quelques années d'une situation économique et sociale dramatique, mettant en danger la pérennité de leurs exploitations.

Les élus locaux, conscients de l'importance capitale de l'économie agricole et agroalimentaire sur leurs communes, manifestent leur solidarité et leur soutien en direction des agriculteurs et de leurs familles. La Bretagne est une région qui ne peut se passer des agriculteurs. Les emplois directs et indirects générés sont une source capitale pour toutes et tous, bien au-delà des seuls métiers liés au secteur agricole. Les élus de Pleslin Trigavou s'engagent à défendre les propositions concrètes qui entraîneront une meilleure rémunération des producteurs. Ils soutiennent activement les projets ayant pour but de transformer les

produits à la ferme et de développer les circuits courts.

Le Conseil Municipal de Pleslin Trigavou comprend les revendications légitimes du monde agricole mais est particulièrement attaché et vigilant à ce que les biens publics et privés ne soient pas dégradés.

Fonds de soutien à l'investissement public local : demande de subvention

Le Président de la République a décidé d'augmenter de façon massive le soutien aux investissements des communes et intercommunalités. Un fonds pour l'investissement local a été créé pour les communes de moins de 50 000 habitants remplissant le rôle de bourg-centre afin d'accompagner les projets en faveur de leur revitalisation ou de leur développement. Nous saisissons cette opportunité pour demander le financement de la dépollution /déconstruction du site des chais de la Ville au Comte. Pour rappel, la commune a engagé en 2015 une étude urbaine prospective du centre bourg de Pleslin dans l'esprit d'un Plan de Développement et d'une étude d'avant-projet sur 2 îlots urbains en y intégrant des notions de développement

durable. L'objectif de la commune est de densifier le centre bourg en remplaçant la friche industrielle des anciens chais de la Ville au Comte par un programme de logements répondant à la Charte des éco quartiers signée par la commune.

Ce projet attendu depuis longtemps par la population devrait signer le renouveau du développement communal, grâce à deux axes : dépollution/déconstruction des anciens chais, bâtiment dangereux, tant en terme de sécurité publique par son délabrement qu'en terme de santé publique par la présence d'amiante ; et la création d'un nouveau centre de vie autour d'un éco quartier, d'une structure alimentaire en remplacement de l'épicerie aujourd'hui fermée et de la coulée verte de la vallée de l'Adria (prix national 2016 de l'aménagement urbain et paysager). Ce projet d'envergure, indispensable au maintien de l'attractivité de Pleslin Trigavou, ville de 3 500 habitants, et de la qualité de vie de ses habitants, avait été stoppé net par le coût exorbitant des travaux de dépollution et de déconstruction du site, la commune n'étant pas en mesure de financer la mise à nu du site en plus des programmes d'aménagement envisagés. Ce fonds de concours permettrait de relancer ce programme.

Projet d'acquisition des parcelles des anciens chais de la Ville au Comte

Les 4 parcelles AB 134, 154, 156, et 133 représentent 10 103 m² classés en zone UAa et les deux parcelles cadastrées AB 159 et 126 représentent 935 m² classés en zone N. Ces parcelles sont actuellement occupées par le hangar principal ayant accueilli des zones de stockage et les cuves de stockage du vin des anciens chais de la Ville au Comte. Le maire est en contact avec la société Akerys et M. Nouet, actuellement en litige judiciaire sur le titre de propriété du site. Au cas où la subvention demandée dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local serait accordée à la commune, il est proposé et accepté d'acquiescer le site auprès du propriétaire qui sera désigné par le prochain jugement de la cour d'appel de Rennes.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Projet de diagnostic de territoire porté par la Communauté de Communes. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Dinan est opposable

Aménagement de deux salles de classes au groupe scolaire Georges Hervé : attribution des marchés et demande de subvention

Une consultation pour l'aménagement de deux salles de classe dans l'ancien réfectoire et l'ancienne maternelle du groupe scolaire a été lancée, 54 offres reçues et analysées. Les entreprises les mieux-disantes ont été retenues, à savoir :

| LOT | Entreprise | Montant HT |
|--|----------------|--------------------|
| Lot 0 : Désamiantage | SIB | 8 653.94 € |
| Lot 1 : Gros œuvre - Démolition | Gobin | 16 823 € |
| Lot 2 : Menuiseries extérieures aluminium et PVC | SLB Menuiserie | 33 491.15 € |
| Lot 3 : Menuiseries intérieure - Ossature et bardage bois - Stores et occultations | Beauce | 17 881.62 € |
| Lot 4 : Plâtrerie - Cloisons - Isolation - Plafonds | SAS Veille | 15 551.83 € |
| Lot 5 : Electricité - Courants faibles | SARL Cobac | 11 206.04 € |
| Lot 6 : Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Ventilation | SARL Cobac | 15 456.35 € |
| Lot 7 : Revêtement de sol - Carrelage mural | Miriel | 18 356.61 € |
| Lot 8 Peintures - Lasures | Sarl Pierre | 12 764.63 € |
| Lot 9 : Faux-plafonds | Manivel | 9 801.25 € |
| Lot 10 : Serrurerie - Métallerie | Leprieur | 7 200.30 € |
| Total | | 167 186.72€ |

La rénovation des salles de classe est éligible au fonds régional territorialisé avec un taux de subvention de 10 % ; à la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) avec un taux de subvention de 25 à 30 % ; ce projet va également être inscrit au contrat de territoire de la Communauté de Communes Rance Frémur. Cette rénovation est aussi destinée à faire disparaître le préfabriqué, local énergivore et amiante actuellement utilisé comme salle de classe, le coût de la dépollution/déconstruction du préfabriqué va être intégré à la demande de subvention.



Les Conseils Municipaux

depuis le 30 septembre 2014, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent se mettre en conformité dans un délai de 3 ans. Le PLU de Pleslin Trigavou (approuvé le 10 décembre 2007) est donc concerné. Mais tenant compte que Dinan Communauté travaille actuellement sur un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, que les Communautés de Communes du Pays de Matignon et Plancoët-Plélan ont amorcé une étude diagnostique de leur territoire dans le cadre d'un futur PLUI, et que nous allons les rejoindre dans la future Communauté d'Agglomération, il est proposé de mener une étude diagnostique équivalente à l'échelle de la Communauté de Communes Rance-Frémur en s'associant au marché conclu par les Communautés de Communes du Pays de Matignon et Plancoët-Plélan.

Emplacement réservé n° 19 : sentier piétonnier de la Chantelouas

En avril 2015, la SAFER a informé la commune de la vente de parcelles concernées par une opération inscrite au PLU depuis le 10 décembre 2007, répertoriée dans la liste des Emplacements Réservés au n° 19. Cette servitude concerne la création d'un sentier piétonnier, dans le secteur de la Chantelouas. Ce chemin de traverse, d'une centaine de mètres, qui reliait aux siècles précédents les deux chemins ruraux desservant le moulin de Fourgette, disparu lors de l'inondation du 16 septembre 1929, a continué à être emprunté pour les usages locaux. Cette liaison est stratégique pour la randonnée (inscrite au Schéma Départemental de la Randonnée), et également pour la pêche (le Frémur est classé en première catégorie). L'acquisition est approuvée, pour un montant de 1 € le m²; frais d'acte et de bornage à charge de la commune.

Travaux de sécurité routière : demande de subvention au titre des amendes de police

La répartition du produit des amendes de police est destinée à financer les opérations des communes de moins de 10 000 habitants ayant un rapport direct avec l'amélioration de la sécurité routière. Une subvention sera sollicitée pour financer la mise en place d'une glissière de sécurité à la Motte Olivet sur le pont du Frémur. Cette opération va être réalisée par

le Centre Technique Départemental pour 7 854.55 € HT, le financement pouvant être à hauteur de 30 %.

Point sur les travaux :

L'association d'aide à domicile a pris possession de la maison louée précédemment par CŒUR Emeraude. Le service technique a remplacé les sols et refaits toutes les peintures. L'arbribus du Chêne vert a été mis en place par les employés communaux. Un devis a été demandé pour la création d'un ralentisseur à Trébéfour ; ces travaux communaux sont liés avec la réfection de la voie verte.

Le chantier des voies douces débutera à partir du 1er mars sur le secteur de la Ménardière. Il se poursuivra ensuite à la Bigotière en coordination avec l'Agence technique Départementale, maître d'ouvrage pour la modification du carrefour de Bel Air. Le terrassement de la salle de municipalité a commencé. La dalle de béton a été coulée vendredi 19 février.

Participation de la commune au service de transport vers une structure alimentaire

Du fait de la disparition de la boucherie-charcuterie-épicerie du centre bourg de Pleslin, un service de transport à la demande vers une structure alimentaire est mis en place. Après contact avec la Communauté de Communes Rance Frémur, il est envisageable que celle-ci mette ponctuellement un minibus (9 places) à la disposition de la commune. Quant à l'organisation du service, elle pourrait être assurée par l'Association d'Aide à Domicile Beausais Rance Frémur. Dans un premier temps, il est prévu un transport par semaine vers la structure alimentaire de Plouër sur Rance.

Subventions classes de découverte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir, en 2016, pour les classes de découverte à caractère local des écoles primaires publiques, la participation communale au tiers de leur coût. Ce dispositif est également ouvert aux Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire accueillant des enfants de la commune.

Subvention classe de découverte centre nautique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le versement à la coopérative scolaire de l'école de Trigavou, d'une subvention de 580 € correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal, le transport est pris en charge par la communauté de communes.

Conseil
du 14.03.2016

Point d'information sur l'étude urbaine

L'étude urbaine concerne trois îlots :

Îlot 1 : La demande relative à l'attribution d'une subvention d'Etat exceptionnelle pour la dépollution-déconstruction des anciens chais de la Ville au Comte est en attente de réponse. Dans le cas où cette subvention ne serait pas attribuée à la commune, le propriétaire sera mis en demeure de dépolluer le site.

Par contre, avec l'attribution d'une subvention, une fois le site dépollué et déconstruit, la réflexion portera sur la construction d'un éco quartier, qui permettra de penser l'aménagement du territoire autrement tout en luttant contre l'étalement urbain des lotissements classiques.

Îlot 2 : Un projet d'aménagement porté par le propriétaire privé pourrait éclore sur ce secteur. Dans le cas où ce projet obtiendrait l'aval du Conseil Municipal, l'aménageur privé pourrait se substituer à la commune en achetant la maison Jouve et porter un projet d'aménagement sur les 3 459 m² de l'îlot.

Îlot 3 : Face au problème majeur de disparition de la structure alimentaire du bourg de Pleslin, le COPIL a engagé une réflexion pour déterminer le meilleur emplacement pour la construction d'un nouveau local plus adapté à l'installation d'une surface alimentaire. L'hypothèse la plus crédible qui se dégage est la requalification complète de l'espace entre la pharmacie, la Poste et la bibliothèque en une placette avec parking et structure alimentaire. Ce projet, très cohérent en matière de redynamisation du bourg et de visibilité commerciale demande de relever un défi architectural pour aménager cette placette en renforcement et en contrebas. L'objectif serait également de créer un lieu de ras-

semblement et de convivialité autour de cette place et d'intégrer le devenir de la bibliothèque et le traitement de ses façades dans un projet global.

Après avoir confirmé l'urgence de la situation et avoir relevé l'intérêt de cet emplacement, M. le Maire propose d'organiser une réunion publique le lundi 21 mars à 18 h 30 à la mairie.

Approbation des comptes de gestion et administratif 2015

| Commune | Montants |
|---|----------------|
| Excédent reporté d'exercices antérieurs | 654 810 € 04 |
| Recettes | 4 323 640 € 99 |
| Dépenses | 2 881 982 € 52 |
| Excédent à reporter | 1 441 658 € 47 |

L'excédent de fonctionnement de 876 084 € 09 est affecté en report à la section de fonctionnement. L'excédent d'investissement est affecté en report à cette même section pour un montant de 565 574 € 38.

| Cuisine centrale | Montants |
|---|--------------|
| Excédent reporté d'exercices antérieurs | 112 699 € 34 |
| Recettes | 529 715 € 49 |
| Dépenses | 436 367 € 03 |
| Excédent à reporter | 93 348 € 46 |

L'excédent de fonctionnement de 81 175 € 83 est reporté en fonctionnement. Le résultat excédentaire de la section d'investissement est affecté en report à cette même section pour un montant de 12 172 € 63.

| Assainissement | Montants |
|---------------------|--------------|
| Recettes | 457 683 € 13 |
| Dépenses | 377 945 € 51 |
| Excédent à reporter | 79 737 € 62 |

L'excédent de fonctionnement de 50 272 € 07 est reporté à la section de fonctionnement pour un montant de 40 272 € 07 et en réserve à la section d'investissement pour un montant de 10 000 €. L'excédent d'investissement est affecté en report sur cette section pour un montant de 29 465 € 55.

| Zone artisanale Beauséjour | Montants |
|----------------------------|--------------|
| Recettes | 176 709 € 10 |
| Dépenses | 271 902 € 32 |
| Excédent à reporter | 95 193 € 22 |

Le déficit d'investissement de 95 193 € 22 est affecté en report d'investissement

| Lotissement de la Guyonnais | Montants |
|-----------------------------|--------------|
| Recettes | 368 068 € 67 |
| Dépenses | 697 430 € 22 |
| Excédent à reporter | 329 361 € 55 |

Le déficit d'investissement de 329 361 € 55 est affecté en report d'investissement.

Acquisition d'une parcelle à la Grabotais

Accord des élus pour l'acquisition d'une parcelle située au lieu-dit « la Grabotais », pour le montant de 1 € le m². Coût 3 440 € pour cet espace boisé classé, frais d'acquisition à charge de la commune.

Point sur les travaux :

La Guyonnais : reprise des travaux le 23 mars. La dépose de la moyenne tension a retardé le chantier d'un mois. La Ménardièrre tranche 2 : Les terrassements sont terminés, le chantier avance bien.

Construction d'un Préau : Les travaux seront terminés pour la rentrée des vacances de printemps.

Aménagement de salles de classe : Ce chantier va suivre celui du préau, il doit donc débuter pendant les vacances de printemps.

Aménagement de voies douces : Les enrobés vont commencer cette semaine. La première tranche de la Ménardièrre à Trébéfou va se terminer cette semaine et la deuxième tranche entre la Bigotière et Bel Air va débuter dans la foulée.

SDE : Rénovation du foyer A662

Le luminaire situé place du docteur Louis-Jourdan est vétuste et va être rénové, à charge de la commune un montant de 1 170 €.

Création et numérotation d'un nouveau lieu-dit à la Guyonnais

Un nouveau lieu-dit, La Guyonnais, est créé pour y héberger le lotissement.

Dénomination de rues (lotissement de la ménardièrre-2^{ème} tranche)

La rue de l'Argoat sera prolongée, deux nouvelles rues nommées sur le site de la 2^e tranche du lotissement de la Ménardièrre : rue du Poher et rue du Léon

Compte rendu de la commission culture, jeunesse, animation

Pour le projet de résidence d'Erik Samakh,

une convention est signée avec l'association L'art au fil de la Rance avec une participation communale de 1 500 €. L'inauguration du site est prévue le jeudi 5 mai, après une résidence d'artistes commençant le 30 avril. Une 1^{re} soirée contes se déroulera le 21 mai avec l'association « les contilènes » de Dinan. Une nouvelle soirée conte est prévue lors du séjour des Burkinabés pour un échange de contes sous les lucioles. La Commission propose également l'organisation sur le site d'une autre soirée dont la forme doit encore être étudiée.

L'art est dans les bois. Une subvention de 2 000 € est acceptée pour la nouvelle édition de l'art est dans les bois ; La résidence d'artistes est prévue du 6 au 10 juin, inauguration vendredi 10 juin

Boîte à livres. La commission propose qu'une boîte à livres soit installée au gîte de la Gare. Un devis a été demandé à l'association du Tri Marrant de Ploubalay pour la création d'une boîte à livres.

Fête communale. La commission suggère de creuser l'idée d'une fête communale autour de la saucisse, caractéristique culinaire de notre commune.

Subventions classes de découverte

Accord pour le versement à l'association des Parents d'Elèves de l'école publique de Plancoët, d'une subvention de 150 € correspondant au tiers du coût de la classe de neige pour un enfant scolarisé en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école primaire publique de Plancoët.

Participation aux joutes nautiques 2016

Les joutes nautiques organisées par le Kiwanis Club Dinan Pays de Rance auront lieu le 17 juillet 2016 au port de Dinan-Lanvallay. L'engagement pour cette 10^e année s'élève à 100 €, les bénéfices de cette journée permettant au Club Kiwanis d'aider l'enfance malheureuse ou handicapée de la région.





Les Conseils Municipaux

Conseil
du 11.04.2016

Vote des taux d'imposition

Suite à la commission des finances, et après avoir constaté d'une part, la diminution des dotations d'Etat au titre de la contribution au redressement des finances publiques (-38 000 €) et d'autre part la progression, prévue à taux constant, des ressources fiscales (+53 000 €), il est proposé de ne pas modifier la part communale des taux d'imposition. Soit pour la taxe d'habitation 25,55 %, pour le foncier bâti 16,69 %, le foncier non-bâti 61,97 % et la CFE 22,89 €

Nous équilibrons ce budget par la souscription d'un emprunt de 1 266 000€. L'emprunt réel sera bien inférieur à cette somme (l'hypothèse de 500 000 € semble réaliste) car plusieurs projets ne seront réglés qu'en 2017.

La bonne santé financière de la commune nous permet d'envisager un emprunt sans remettre en cause notre capacité à investir dans les années qui suivront

Budget assainissement : les travaux prévus pour 2016 concernent l'installation d'un poste de relevage eaux usées pour le lotissement de la Guyonnais. L'assainissement, faisant partie des compétences obligatoires des Communautés d'Agglomération, le budget assainissement devrait être transféré à l'intercommunalité au 1er janvier 2017. La commune va transmettre une station d'épuration neuve, un réseau en bon état et un budget très sain.

Budget ZA Beauséjour : ce budget devrait normalement être clos à la fin de l'année. De plus, les zones artisanales sont également concernées par le transfert à la future Communauté d'Agglomération en tant que compétence obligatoire.

Budget lotissement de la Guyonnais : Six lots sont d'ores et déjà réservés auprès de l'office notarial et cette future vente a servi d'hypothèse pour la prévision des recettes budgétaires pour 2016. Les 25 000 € dus par l'office HLM (5000 € x 5 logements) seront probablement versés en 2017 et n'ont pas été inscrits au BP 2016.

Budget cuisine centrale : La cuisine centrale prépare annuellement 95 000 repas à destination des cantines scolaires, de l'EHPAD, de l'accueil de loisirs et du portage de repas à domicile. Aucun investissement particulier n'est prévu pour 2016. A noter la baisse des dépenses de carburants liée à l'acquisition d'un véhicule électrique.

Modification des tarifs du budget annexe de la cuisine centrale

Le bilan de l'année 2015 met en évidence la nécessité de modifier seulement le tarif applicable à l'EHPAD ; le prix de journée, aujourd'hui à 9.10 €, doit passer à 9.60 €. Les autres tarifs restent inchangés.

Salle des sports : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

L'Agence d'aide aux collectivités (Adac) a été missionnée par le conseil municipal pour l'aider dans la définition du programme des travaux de rénovation de la salle des sports. Celui-ci prévoit notamment la rénovation des vestiaires, du sol et du système de chauffage. Les travaux concernent également la mise en accessibilité et la création d'un espace de stockage du matériel sportif. L'enveloppe financière prévisionnelle globale pour l'opération est de 600 000 € HT.

Quatre maîtres d'œuvre ont été consultés et la proposition du cabinet Certa a été retenue, pour un forfait de rémunération provisoire de 37 350 € HT soit un taux de rémunération de 8,30 %. Une mission complémentaire d'assistance à l'exécution du marché a été confiée à l'ADAC (18 heures pour un coût de 950 €).

Les travaux commenceront en avril 2017 pour une livraison de la salle restructurée en septembre 2017.

8

Budget communal

Les propositions d'investissements 2016 sont très ambitieuses avec toutefois des incertitudes qui pourront être corrigées par des décisions modificatives. C'est le cas pour l'acquisition, dépollution, déconstruction de la friche des anciens chais de la Ville au Comte. Le budget s'équilibre en fonctionnement à 3 876 885,09 € en intégrant un résultat d'exploitation reporté de 876 084,09 €. Nous avons pris en compte, pour établir ce budget, la baisse sensible des dotations de l'état, compensée en partie par le dynamisme de notre commune qui a pour conséquence d'augmenter nos recettes fiscales. La partie investissement s'équilibre à 4 632 157,12 €.

Huit investissements majeurs sont prévus en 2016 :

| INVESTISSEMENTS | DÉPENSES | En € | RECETTES | En € |
|---|------------------|-----------|--|---------|
| Anciens chais de la Ville au Comte | Frais d'étude | 39 000 | Fonds de soutien ou autres subventions | 908 000 |
| | Terrains | 300 000 | | |
| | Travaux | 1 050 000 | | |
| | Total | 1 389 000 | | |
| Réhabilitation de la salle omnisports | Travaux | 600 000 | DETR | 135 000 |
| | | | Contrat de territoire | 147 676 |
| | | | Total | 282 676 |
| Réalisation d'une structure alimentaire et d'une placette | Travaux | 500 000 | A solliciter | - |
| Rénovation du groupe scolaire Georges Hervé | Travaux | 231 000 | DETR | 54 776 |
| | Démolition | 19 000 | Fonds régional | 18 258 |
| | Parking | 30 000 | Contrat de territoire | 54 776 |
| | Maîtrise d'œuvre | 20 000 | | |
| | Total | 300 000 | Total | 127 810 |
| Voies douces | Programme 2015 | 209 000 | DETR | 54 600 |
| | Programme 2016 | 40 000 | | |
| | Total | 249 000 | | |
| Programme voirie | Programme 2015 | 10 500 | | |
| | Programme 2016 | 150 000 | | |
| | Total | 160 500 | | |
| Aires de jeu | Travaux | 100 000 | | |
| Programme de sécurité routière | Travaux | 82 000 | | |

Programme de voirie 2016 : validation du programme et lancement de la consultation

- Chantier n°1 : Les Landes de Reine (210 m)
- Chantier n°2 : La Ménardière (75 m)
- Chantier n°3 : La Rouxière (370 m)
- Chantier n°4 : Le Rocher (820 m)
- Chantier n°5 : Les Rochettes (360 m)
- Chantier n°6 : La Tardivelais (520 m)
- Chantier n°7 : Bois de la Motte (80 m)
- Chantier n°8 : Le Vaugerier (130 m)
- Chantier n°9 : La Pierre Blanche (100 m)
- Chantier n°10 : La Ville au Beau (200 m)
- Chantier n°11 : La Jossais (340 m)
- Chantier n°12 : Le Bois Rolland

Avenants au marché de rénovation de la salle de municipalité

Une fenêtre de toit va être installée pour apporter plus de clarté, coût 990 € HT auprès de l'entreprise Villalon, attributaire du marché couverture. Un avenant de 719 € HT est également accepté pour le lot charpente bois indispensable pour cette fenêtre de toit auprès de l'entreprise Pincemin. Un habillage de cette fenêtre est prévu, surcoût de 350 € HT auprès de l'entreprise Manivel. Dernier avenant accepté pour le traitement du mur situé derrière l'ancien panneau en bois, coût 423 € HT auprès de l'entreprise Piedvache pour le lot peinture.

Point sur les travaux

- Préau de l'école : il sera utilisable dès le retour des vacances de Pâques même si les vitres de l'imposte ne sont pas encore posées.
- Aménagement de salles de classes : désamiantage en cours.
- Aménagement de voies douces : la semaine prochaine, à la Bigotière, les travaux de remplacement de la conduite des eaux pluviales et le bitume seront réalisés. M. Lemoine signale l'intervention des pompiers la semaine passée suite à l'endommagement d'une conduite de gaz.
- Salle de municipalité : le calendrier des travaux est respecté.
- Travaux de sécurité routière : pour traiter la vitesse devant le groupe scolaire Charles-Josselin rue de la croix Boissière, il est proposé de prolonger la limitation en zone 30 et d'installer une écluse (priorité au montant ou au descendant). Un plateau ralentisseur pourrait également compléter ces mesures. Le radar pédagogique va

être installé sur ce secteur. D'autre part, un ralentisseur est en cours de finition à Trébéfour pour protéger les utilisateurs de la voie verte au niveau de l'intersection et diminuer la vitesse sur la voie communale. Enfin, la glissière de sécurité préconisée à la Motte Olivet va être posée en fin de semaine.

- Lotissement de la Guyonnais : dépose de la ligne 20 000 volts et mise en place du poste de relevage des eaux usées cette semaine.

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'AADBRF

Les bureaux de l'association ont été transférés au 1 bis rue Léon Pépin dans des locaux plus adaptés au fonctionnement de la structure en qualité d'accueil du public et des salariés. L'association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur (AADBRF) doit désormais faire face à des dépenses liées au nouveau loyer et à l'aménagement des locaux. Une demande d'aide communale exceptionnelle pour 1 500 € est accordée.

Point d'information sur la création de la Communauté d'Agglomération de Dinan

Le schéma de coopération intercommunale du département des Côtes d'Armor a été arrêté par le préfet le 29 mars 2016.

Le 23 avril, à Caulnes, une journée fondatrice de la future intercommunalité est prévue. Les conseillers communautaires ainsi que les conseillers municipaux ayant participé aux ateliers sont conviés à cette journée. Le syndicat intercommunal de déchetterie et de collecte des ordures ménagères (SIDCOM) Beaussais Rance-Frémur va disparaître au 1^{er} janvier 2017, les communes qui le composent se répartissant entre la Communauté de Communes Côte d'Émeraude et la future Communauté d'Agglomération. La question du reclassement du personnel sera importante.

➔ Propriétaires de chien : ceci vous concerne

Il paraît nécessaire de rappeler que les personnes qui promènent leur chien sur l'espace public doivent se munir d'un sac plastique afin de ramasser les crottes laissées par leur compagnon.

Le non-ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet qu'« Est puni de l'amende pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections...».

Autres problèmes :

• la divagation !

Selon l'article L.211-19-1 du code rural, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et ceux d'élevage. La plupart des propriétaires d'animaux divagants n'ont pas conscience des dégâts occasionnés par ces derniers : dégâts dans les jardins privés, mésentente avec les autres animaux, poubelles renversées et abîmées, excréments sur la voie publique et les propriétés privées. Mais ils n'en demeurent pas moins responsables, selon l'article 1385 du code civil. Leur responsabilité civile peut être mise en jeu à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux. Nous appelons donc les propriétaires d'animaux à faire preuve de civisme, de respect envers les habitants et les invitons à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher leur animal d'errer.

• les aboiements

Penser aux voisins. Si nécessaire, prévoir un collier anti-aboiements.



Visite de Bernard Cazeneuve

Ministre de l'Intérieur à Pleslin Trigavou, le 4 avril 2016





On se souvient ...

La commune de Pleslin Trigavou a eu l'honneur de recevoir de nombreuses personnalités politiques. Cela a commencé dès 1960, avec la venue de Charles de Gaulle le 7 septembre. Le 1^{er} président de la V^e République, en voyage en Bretagne, s'est arrêté à Pleslin Trigavou « Il y est resté 12 minutes » peut-on lire sur le livre d'or de la commune. Citons encore l'inauguration du groupe scolaire Georges-Hervé le 23 octobre 1982 par Michel Rocard, alors ministre du plan et de l'aménagement du territoire. Trois ans plus tard, le 7 octobre 1985, à l'occasion d'un voyage de deux jours en Bretagne, c'est l'accueil de François Mitterrand et de nombreuses personnalités dont Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, Henri Nallet, ministre de l'agriculture et Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé.

Le 16 mai 1992, Pleslin Trigavou avait l'honneur d'accueillir un ministre pour l'inauguration de la salle omnisports : Charles Josselin, secrétaire d'état à la mer, président du Conseil Général et également maire de Pleslin Trigavou, en présence de Jean Gaubert député et de René Regnault sénateur. Il ne faudrait pas oublier non plus l'inauguration du bourg de Pleslin, en 2005, par Jean-Yves Le Drian, qui était alors président de la région Bretagne.



François Mitterrand, le 7 octobre 1985



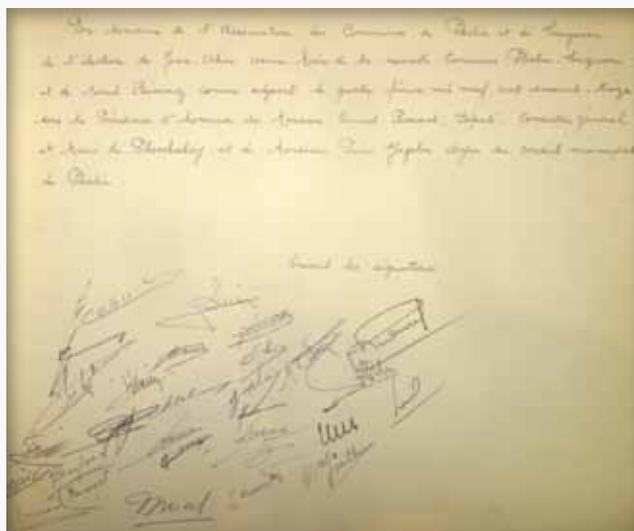
Jean-Yves Le Drian, en 2005



Charles de Gaulle, le 7 septembre 1960



Michel Rocard, le 23 octobre 1982



En 1973, un événement marquant a eu lieu : « l'acte de naissance » de Pleslin Trigavou, signé par Jean Ohier, 1^{er} maire de Pleslin Trigavou et de son conseil municipal



ETAT CIVIL

NAISSANCES

| | | |
|-------------------------------|--------------------------------|------------|
| • Elise Costa | 14 bis rue François Mitterrand | 11/01/2016 |
| • Tom Lecamus Lebrunet | 21 ter la Rouxière | 13/01/2016 |
| • Clément Michel | 10 D rue du Frémur | 13/01/2016 |
| • Camille Secula | La Bréhaudais | 16/01/2016 |
| • Eva Martin-Martinez | 67 La Boutronnais | 22/01/2016 |
| • Noa Robert | 21 A la Rouxière | 26/01/2016 |
| • Lola Radiguet de la Bastaïe | 4 rue du Méné | 03/02/2016 |
| • Soan Nourdin | La Bitais | 06/02/2016 |
| • Théo Moreau | 6 rue de la Brohinière | 08/02/2016 |
| • Côme Jamault | 15 rue Alexis Renouvel | 11/02/2016 |
| • Evan Lesaignoux | 21 rue de Penthièvre | 22/02/2016 |
| • Keryan Perrault | 11 rue François Mitterrand | 24/03/2016 |

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinais trigavouas.

MARIAGES

| | | |
|---------------------------------------|----------------------------|------------|
| • Laura Heleu et Maxime Lemarchand | 27 rue François Mitterrand | 16/04/2016 |
| • Chevallier Hélène et Sylvain Miagat | 29 rue Julien Lesaichot | 30/04/2016 |

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- **Francine Perré** née Besret le 12/10/1935 décédée le 02/01/2016 à Saint-Malo
- **Josette Liger** née Crézé le 08/05/1941 décédée le 04/01/2016 à Gy-en-Sologne
- **Bernard Trochet** né le 23/02/1949 décédé le 11/01/2016 à Pleslin Trigavou
- **Aline Briand** née Josselin le 25/07/1926 décédée le 31/01/2016 à Pleslin Trigavou
- **Yoel Barkan** né le 12/09/1928 décédé le 09/02/2016 à Pleslin Trigavou
- **Marie Ange Ledagueneil** né le 12/12/1927 décédé le 28/02/2016 à Pleslin Trigavou
- **Jeanine Balan** née Chevalier le 31/05/1928 décédée le 28/02/2016 à Dinan
- **Mireille Saucray** née Petit le 24/07/1923 décédée le 01/03/2016 à Pleslin Trigavou
- **Marie Le Nair** née Geffroy le 13/04/1924 décédée le 16/03/2016 à Pleslin Trigavou
- **Célestine Juete** née Crambert le 19/07/1925 décédée le 25/03/2016 à Pleslin Trigavou
- **Raymonde Bricout** née Levasseur le 05/06/1931 décédée le 26/03/2016 à Pleslin
- **Eugène Raciné** né le 03/03/1950 décédé le 29/03/2016
- **Lionel Gauthier** né le 23/09/1952 décédé le 07/04/2016 à Plancoët
- **Odille Leroux** née Simon le 07/08/1934 décédée le 12/04/2016 à Pleslin Trigavou
- **Désiré Jamet** né le 29/12/1932 décédé le 13/04/2016 à Dinan
- **Louise Armange** née Esnault le 29/06/1925 décédée le 22/04/2016 à Dinan
- **Claude Sampeur** né le 23/10/1953 décédé le 30/04/2016 à Pleslin Trigavou

Inhumations à Pleslin Trigavou :

- **Théophile Genêt** né le 11/01/1920 décédé le 11/01/2016 à Dinan

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Une naturalisation émouvante

« Devenir français n'est pas qu'une simple formalité administrative, ce sont des droits mais aussi des devoirs ». Telles sont les paroles de Pierre Lambert, préfet, à l'occasion de la cérémonie de naturalisation à Saint-Brieuc. Parmi les 58 personnes ayant fait leur demande, venues de 26 pays, un Pleslinais-Trigavouas, Toufik Moad. Agé de 26 ans, originaire d'Algérie, il est arrivé en 2010 dans la commune et y a fait la connaissance de Gérard Le Maître « une rencontre déterminante, il m'a fait aimer la France » se souvient Toufik. Il découvre la culture bretonne, pratique la danse au cercle celtique à Beaulieu. Etudiant en informatique à Rennes, titulaire d'un master, Toufik a trouvé du travail à Toulouse et il a fait le déplacement pour venir récupérer, des mains de Marie-Françoise Hamon, adjointe, son décret de naturalisation. Fierté et émotion étaient présents, et cela de part et d'autre.



➔ Sidcom : Michel Lemoine médaillé pour 20 ans de service

Né le 17 avril 1956, Michel Lemoine est menuisier de métier et c'est en 1994 qu'il changera de métier, en étant nommé comme éboueur temporaire. Michel sera nommé un an plus tard en qualité d'agent de salubrité stagiaire à temps complet, titularisé en janvier 1996 et promu au grade d'agent de salubrité qualifié en 2006. Michel Lemoine est passé au grade d'adjoint technique principal de 2e classe au 1er juillet 2015. Philippe Lechenne, président du syndicat intercommunal de déchetterie et de collecte des ordures ménagères (Sidcom) lui a remis, en présence de sa famille, la médaille d'argent synonyme de 20 années passées au service du syndicat.



« Fiers de notre geste ! »

Emma, Benjamin, tous deux de la commune, et Anne-Valérie, de Pleudihen, se sont récemment illustrés, en intervenant avec beaucoup de courage auprès d'une personne âgée, victime du vol de son sac de voyage. Les faits remontent au mardi 12 avril, où le trio d'adolescents était assis, comme à son habitude, sur les marches de la mairie. Ils racontent « une personne âgée est venue vers nous, pour nous demander de veiller sur son sac de voyage le temps qu'elle se renseigne à la mairie pour les horaires de bus ». Une fois les renseignements pris, la dame remercie les jeunes, récupère son sac et se rend à l'arrêt de bus. Là, elle pose à terre son sac de voyage pour discuter avec le chauffeur de bus. Le trio, toujours assis, voit alors passer un homme qui fait du stop « il avait plusieurs sacs, un ressemblait à celui de la dame, mais nous n'avons pas fait trop attention ». Mais ils « tiltent » de suite lorsqu'ils voient revenir vers eux la personne âgée, complètement affolée, qui leur dit qu'elle vient de se faire voler son sac. De suite, ils font le rapprochement avec l'autostoppeur, et promettent à la personne âgée de tout faire pour lui ramener son sac. « Nous avons couru vers le carrefour et aperçu l'homme, prêt à monter dans une voiture qui s'était arrêtée. On a couru vers lui, crié, non, non ! » Les jeunes l'accusent d'avoir volé le sac, l'homme nie « il devenait un peu agressif » reconnaissent les jeunes, qui ne se laissent pas faire. Ils lui prennent le sac des mains et vont le rapporter à la personne âgée. Sans avoir eu peur une seule fois « nous étions trois contre un, et puis, on courait plus vite que lui ! ». La personne âgée a remercié le trio, leur donnant 5 € pour leur peine, dépensés presque immédiatement en bonbons... Un joli geste d'Emma, Anne-Valérie et Benjamin, qui a évité bien des soucis à la personne âgée « nous ne pouvions la laisser ainsi, c'était normal d'intervenir » concluent-ils.

14



Emma, Anne-Valérie et Benjamin

1^{er} avril, jour du poisson !

Ce n'était pas une blague : vendredi 1er avril, c'est une poissonnière qui a pris ses marques place de la mairie à l'occasion du marché hebdomadaire. Vanessa, femme de marin pêcheur de Saint-Cast, y a rejoint les autres marchands : René pour ses fruits et légumes de saison; Florentin et Hasnaa pour leurs crêpes et galettes; ainsi que David, à la tête de la «roulotte qui mijote». Vanessa s'avoue ravie d'avoir rejoint la petite équipe qui ne manque pas d'humour, animant de belle manière le centre bourg les vendredis. L'endroit idéal pour discuter et acheter des produits de qualité, puisque les produits de la mer y sont de toute fraîcheur, entre araignées, coquilles Saint-Jacques en saison, du poisson de chalut ou de ligne selon les époques; des plats cuisinés à emporter à base de produits frais, locaux et bio à la roulotte qui mijote, des tartes à base de blé noir, burgers et autres desserts maison; fruits et légumes ou encore crêpes et galettes confectionnées sur place. De la fraîcheur et de la bonne humeur au menu !



Appel à candidature

La mairie de Pleslin Trigavou recherche une à deux personnes de la commune ou des proches environs intéressées par des missions de remplacement dans le service périscolaire (ménage, cantine, garderie). Remplacements ponctuels à l'heure ou de plusieurs jours en fonction des besoins. Grande disponibilité recherchée. Si intéressé merci d'adresser vos CV et candidatures en mairie.

Réunion publique le lundi 21 mars



C'est environ 70 personnes qui sont venues s'informer sur l'avancement de l'étude urbaine dont l'objet est la restructuration du centre bourg de Pleslin. Ce fut l'occasion de préciser les hypothèses qui devront être confirmées dans les prochains mois, après, en particulier, des vérifications pour la faisabilité financière.

Monsieur le Maire a rappelé les principaux axes que sont :

- la dépollution et la reconstruction des anciens chais de la Ville au Comte (encore aujourd'hui propriété privée !), l'objectif second étant de créer un éco-quartier sur cette surface.
- l'urbanisation de l'espace privé anciennement garage des chais, situé près de l'école Saint Joseph. Le projet du propriétaire privé est en cours de finalisation.
- la construction par la mairie d'un bâtiment à usage de structure alimentaire ; celui-ci serait alors loué à une enseigne ou à un particulier.



VIE SOCIALE

➔ Les courses accompagnées

Confronté à la fermeture du commerce alimentaire local, mettant dans l'embarras les habitants qui ne disposent pas de moyens de locomotion pour se rendre dans les commerces de communes voisines, le centre communal d'action sociale (CCAS), en relation avec l'association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur, a imaginé un service de courses accompagnées.

« Ce service est destiné aux habitants de Pleslin Trigavou, majeurs, ne disposant pas de moyens de locomotion, à l'exception de ceux bénéficiant déjà du service d'une aide à domicile », précise le maire, M. Jean-Paul Leroy.

Ce service a débuté le 22 mars, chaque mardi de 14 h à 16 h et son coût est de 5 € par rotation. Concrètement, les personnes souhaitant bénéficier de ce service sont prises en charge à leur domicile, sur inscription préalable auprès de l'association au 02 96 27 86 77 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Il est également possible de demander, au moment de l'inscription, une halte à la boulangerie et/ou à la pharmacie de notre commune



15

➔ La caravane numérique

Mercredi 8 juin : 14 h à 17 h, sur le parking de la mairie

La Mission Locale du Pays de Dinan, invite tous les jeunes de 16 à 25 ans, à venir découvrir la caravane numérique. La caravane est dotée de PC portables connectés à Internet par Wifi pour aider les jeunes dans leurs démarches professionnelles sur Internet, et leur faciliter l'accès aux outils numériques. Un médiateur de lutte contre la fracture numérique, accompagné de jeunes bénévoles, sera présent pour animer cette journée.



→ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

■ Mai

- **Samedi 21** : Site des Mégalithes- Soirée contes – Association les Contilènes de Dinan
- **Dimanche 22** : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Salon Esprit Femmes.
- **Samedi 28** : Eglise de Pleslin concert : Ensemble vocal Maurice Ravel de Dinard et Vitamine C de Coëtmeux.

■ Juin

- **Vendredi 3** : Landes de Reine – ECRF – 1re manche du challenge cycliste des Landes de Reine
- **Samedi 4** : Salle des Fêtes – As. Danse & Gymnastique – Gala de danse.
- **Vendredi 10** : Landes de Reine – ECRF- 2e manche du challenge
- **Samedi 11** : Place P. Vétier – Pétanqueurs Club de l'Orme – Challenge René Loquen.
- **Samedi 11** : Bibliothèque Pleslin – Animation contes
- **Dimanche 12** : Stade A. Cohuet – Football Club R.F. – Tournoi seniors.
- **Mercredi 15** : Bibliothèque Pleslin – Animation contes
- **Vendredi 17** : Landes de Reine – ECRF – Finale du challenge des Landes de Reine
- **Samedi 18** : Landes de Reine – VC Dinan – Courses cyclistes
- **Jeudi 23** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Grillades.
- **Vendredi 24** : Ecole Ch. Josselin – A.P.E. Ecole Ch. Josselin – Kermesse.
- **Samedi 25** : Trigavou – Fête de la Musique.
- **Samedi 25** : Stade P. Vétier – A.P.E. Ecole G. Hervé – Kermesse.
- **Dimanche 26** : Ecole St-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.
- **Jeudi 30** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Pâtisserie : 14 h.

■ Juillet

- **Samedi 2** : Landes de Reine – FNACA & ACC – Grillades.
- **Mercredi 13** : Stade P. Vétier – Feu d'artifice.
- **Samedi 16** : Site des Mégalithes – As. des Mégalithes – Fête des Mégalithes.
- **Dimanche 17** : Port de Dinan – Joutes Nautiques.

■ Août

- **Dimanche 28** : Stade P. Vétier – Handball R.F. – Vide grenier.

■ Septembre

- **Vendredi 9** : Salle Omnisports : 18h : Forum des associations et réception des nouveaux habitants.
- **Dimanche 18** : Salle J. Lesaichot – Diane du Frémur – 10 h 30 : remise des cartes chasse.
- **Samedi 24** : Salle J. Lesaichot – Archers du Frémur – A.G.

■ Octobre

- **Jeudi 6** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Pâtisserie : 14 h.
- **Vendredi 7** : Salle des Fêtes – Randonneurs du Frémur – A.G. : 20 h.
- **Dimanche 9** : Concentration des Châtaignes (cycliste, VTT & pédestre)
Départ Salle Omnisports – Cyclo Club d'Armor.
- **Dimanche 16** : Salle des Fêtes – Municipalité – Repas des Aînés



BIENTÔT...



→ Spectacle fin d'année As. Danse et Gymnastique

Samedi 4 juin : 20h30, à la salle des fêtes
L'association vous invite à venir assister à son spectacle de fin d'année. Vous pourrez découvrir le travail effectué par l'ensemble des membres de l'association. A cette occasion, vous pourrez déjà prévoir votre pré-inscription pour la saison prochaine.



→ Challenge cycliste des Landes de Reine

Vendredis 3, 10 et 17 juin, Landes de Reine.
Comme de tradition, l'entente cycliste Rance-Frémur va animer l'anneau routier des Landes de Reine, à l'occasion de la nouvelle édition de son challenge. Trois vendredis de course, et, à chaque fois, des points distribués au fil des tours de l'anneau d'un kilomètre, pour un classement général à l'issue des trois épreuves pour succéder au tenant du titre 2015, Steven Carlo d'Hennebont cyclisme.

Fête des mégalithes, des nouveautés et des innovations

Samedi 16 juillet, à partir de 14 h sur le site des mégalithes

Un vent de renouveau et d'innovation souffle sur la fête des mégalithes avec la nouvelle équipe. Une fête des mégalithes inédite samedi 16 juillet, sur le site à partir de 14 h, débutant par un défilé costumé. Des jeux, de l'artisanat traditionnel et d'art, des promenades en poney et en calèche et des spectacles : Pour la première fois, la journée sera animée par des spectacles de rapaces qui survoleront le site pendant que la compagnie Sonjévécys déambulera dans la foule en présentant des personnages burlesques de saltimbanques médiévaux. De la danse, de la jonglerie de feu et de l'acrobatie, entrée 6 €, gratuit pour les enfants... Voilà pour l'après-midi. Les festivités conti-



nueront avec la potion magique servie en préambule d'un repas gaulois sous chapiteau, au tarif de 12 €, réservations par courriel : contact@solairethermie.fr ou au 06.37.01.14.83. Pour achever cette fête des mégalithes, un spectacle de feu précédant le fest-noz, animé par Estran, Skeud et Strinkus, un fest-noz sur parquet, sous les étoiles et à proximité des lucioles luisant dans les chênes, pour rehausser encore un peu plus la magie des lieux ! Autre nouveauté, une tombola avec un jambon à gagner. Autant de bonnes raisons de venir musser samedi 16 juillet sur le site des mégalithes.

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Vendredi 9 septembre, à partir de 18 h, à la salle omnisports

Comme l'an passé, l'occasion vous sera donnée de découvrir le tissu associatif de notre commune. Une formation gratuite à l'utilisation du défibrillateur sera également programmée. Une vingtaine d'associations animeront le forum et répondront à vos attentes. A 19 h, M. le Maire accueillera les nouveaux habitants de notre commune.



17

Les Joutes Nautiques

Dimanche 17 juillet, à partir de 10 h, au port de Dinan. L'association Kiwanis Club Pays de Dinan organise la 14e édition des Joutes nautiques. Cette année, notre commune participera à nouveau à cette conviviale manifestation sportive. Venez nombreux assister au spectacle et encourager notre équipe. Les bénéfices de cette journée permettent à l'association de mener des actions sociales en faveur des enfants handicapés ou en difficulté.



Tournoi seniors de football

Dimanche 12 juin, à partir de 10h, au stade Alfred Cohuet

L'entente Rance Frémur de football organise son traditionnel tournoi senior. 32 équipes devraient être présentes, quelques inscriptions sont encore possibles (sept joueurs par équipe). Inscription : 45 euros par équipe, s'inscrire auprès du président Vincent Dejoie au 06 80 70 89 10.

De nombreux lots de valeur seront à gagner.





Travaux

Sécurité routière

Voies douces

Nous annonçons dans le bulletin de janvier le prolongement des voies douces, de la Ménardière à l'entrée de Trébéfou, de la Bigotière à la ZI de la Grignardais. Les travaux viennent d'être réalisés par l'entreprise EUROVIA, retenue lors de l'appel d'offres. Le cabinet de maîtrise d'œuvre URBA Réal a assuré la conception du projet et le suivi de chantier, aidé en cela par la présence des élus durant la phase des travaux. Dans les dangereux virages de la Bigotière il a été décidé de couler, de chaque côté de la route départementale, des bordures en béton, afin de canaliser et de faire ralentir les véhicules.

Sur les parties pentues et devant les entrées de propriété, un tapis d'enrobé à chaud a été préféré au bi-couche gravillonné. Cette solution plus onéreuse, sera aussi beaucoup plus pérenne et confortable pour les usagers et riverains des voies douces.

Ces cheminements aménagés en priorité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, ne doivent pas être entravés par les stationnements illicites des voitures. Rappelons que le passage des fauteuils roulants et des poussettes nécessite une largeur, suivant la loi, de 1.40 m ! A la Bigotière deux aires ont été aménagées pour le stationnement.

Le Conseil Municipal vient de voter, la prolongement de la voie douce en direction de Trémereuc. C'est ainsi que dans quelques mois, à pied, voire à bicyclette nous pourrions relier le Nord au Sud, c'est-à-dire de Trébéfou à la Grignardais par un cheminement doux, comme on le fait d'Est en Ouest de la Grabotais à la Rougerais.

Rue de la Croix Boissière



A la demande, justifiée, des parents d'élèves du groupe scolaire Charles Josselin, une étude concernant la sécurité à la sortie de l'école a été sollicitée par la municipalité, auprès de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités.

A l'heure où sont écrites ces lignes, l'analyse du nombre et de la vitesse des véhicules n'a été que partiellement faite, toutefois on se dirigerait vers une limitation de la vitesse à 30 km/h du Stop des Mares au bourg, ainsi que la création d'un plateau ralentisseur. De plus, tout comme il existe une « écluse » (sens prioritaire montant au descendant) entre les pignons avant la salle des fêtes, une autre « écluse » pourrait être installée après la salle des fêtes.

L'ensemble de ces moyens a pour but de faire ralentir les véhicules, et en conséquence de sécuriser les piétons et notamment les enfants à la sortie d'une école. Bien évidemment ces dispositifs routiers ne seront efficaces que parce que les automobilistes voudront bien en faire. Il ne peut pas y avoir des gendarmes partout, pas plus qu'il n'est envisageable de réduire la largeur des voies par la création de chicanes, car, qu'on le veuille ou non, ce sont des routes communales à destination de tous les engins de type, travaux publics, agricoles, ou bien encore des cars scolaires.



Ralentisseurs à Trébéfou

Au vu du nombre des randonneurs fréquentant la voie verte, mais aussi et surtout à cause de quelques « Fangio » qui prennent l'entrée de Trébéfou pour la ligne droite des Hunaudières, les élus ont décidé de créer un ralentisseur au droit de la voie verte et d'y limiter la vitesse à 30 km/h. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Thébaut de Taden. Ce dispositif devrait calmer quelques velléitaires au pied lourd sur le champignon, ce qui ne doit pas empêcher les cyclistes, lorsqu'ils roulent sur la voie verte, de respecter le code de la route en marquant les arrêts au Stop !

Toujours dans le but de faire ralentir les véhicules, à une centaine de mètres de là, les élus ont demandé au promoteur du lotissement privé qu'il réalise un plateau ralentisseur, à ses frais, sur la voie communale.



Salle de municipalité

Dans le même ordre d'idée et de situation, le radar pédagogique communal a été positionné rue Léon Pépin, au niveau de la halle du Prédaine, là où commence la zone 30 pour l'école Georges Hervé. Heureusement ou malheureusement, que l'on soit automobiliste ou piéton, le radar n'est que pédagogique, car au vu de son allumage en « rouge danger », beaucoup de véhicules sont à plus de 50 km/h dans une zone 30km/h à l'entrée de l'école Georges Hervé !



Pour disposer d'une salle supplémentaire de réunions à la mairie, le Conseil Municipal a décidé de supprimer le « patio » et d'agrandir l'actuelle salle de municipalité. L'architecte Thierry Franck de Ploubalay a été retenu pour le projet et le suivi du chantier. Lors de cette rénovation quelques mauvaises surprises, dues à l'humidité, sont apparues. Un traitement des murs en pierre, une isolation plus efficace et une réfection partielle de la toiture ont été nécessaires. Cette nouvelle salle sera opérationnelle avant l'été.



19

➔ Groupe scolaire Georges Hervé

Depuis la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et l'ouverture du restaurant, la création d'un préau s'imposait pendant les attentes des élèves entre leurs diverses activités.

Les élus ont confié à l'architecte Paul Guillemot de Saint Samson l'étude et le suivi de ce nouvel édifice. Cet homme de l'art ayant créé, à la satisfaction de tous les usagers, le restaurant scolaire, a pu concevoir dans les mêmes lignes architecturales ce bâtiment. De l'avis des utilisateurs et en tout premier des enfants, c'est une réussite.



Dès le début de cette mandature la commission scolaire a proposé l'établissement d'un plan pluriannuel de rénovation du groupe scolaire construit voilà 35 ans. Le Conseil Municipal a établi un calendrier des travaux et un échéancier budgétaire. C'est ainsi qu'en 2014 est sorti de terre le restaurant scolaire, en 2015 la chaufferie bois, en 2016 le préau et la rénovation-création de deux classes, en 2017 à suivre...

Depuis les vacances de Pâques et jusqu'à la rentrée de septembre, les entreprises retenues lors de l'appel d'offres, s'affaireront autour de l'ancien réfectoire, d'une des deux salles de garderie et des sanitaires devenus obsolètes.

Ce nouvel ensemble sera composé de deux classes d'une soixantaine de m² chacune, de sanitaires affectés à la garderie et aux classes, mais également d'une salle de rangement, permettant ainsi à terme la suppression de la classe préfabriquée chauffée à l'électricité. Bien évidemment cette rénovation sera aux normes ART 2020 et entrera dans le plan d'accession pour personnes à mobilité réduite.

Durant les vacances de Pâques le service technique communal a été sollicité pour peindre deux salles de maternelle. Cet embellissement a permis de redonner un « coup de jeune » à ces deux classes, qui depuis des décennies n'avaient connu que les peintures de nos chères petites têtes blondes et brunes ces futurs artistes en herbe...



Travaux

Réfection des routes communales

Le Conseil Municipal a voté une provision budgétaire de 150 000 € pour la réfection de ses voies communales. Ce budget non négligeable pour une commune de notre importance (3500 habitants, 2200 hectares, 50 kilomètres de voies goudronnées) permet à notre territoire d'avoir un réseau routier en bon état.

A ce budget d'investissement, il faut ajouter un budget de fonctionnement sensiblement équivalent. Ce budget de fonctionnement est composé essentiellement de :

- Fourniture de voirie (goudron pour le point à temps, tout venant, gravillons, etc...)
- Entretien du matériel roulant (tracto-pelle, tracteurs avec épaveuse, rotofaucheuse, girobroyeur, point à temps, aspiratrice, etc...).
- Rémunération des agents techniques en charge de la voirie.

Cette année, comme à l'accoutumée, les routes principales seront réalisées en enrobé, et les routes secondaires (impasse) en bi ou tri-couche, suivant leur fréquentation en nombre et en poids des véhicules les empruntant

Les routes choisies cette année sont les suivantes : les Landes de Reine, la Ménardière, la Rouxière, le Rocher, les Rochettes, la Tardivelais, Bois de la Motte, le Vaugérier, la Pierre Blanche, la Ville au Beau, la Jossais, le Bois Rolland.

Lotissement de la Guyonnais

La phase provisoire des travaux en voirie est terminée. Le poste de refoulement des eaux usées a été installé, il collectera bien sûr le lotissement, mais également toutes les eaux usées de Trigavou. Le transformateur électrique est mis en place, il est alimenté par une liaison souterraine ce qui a permis de supprimer les poteaux béton et les fils électriques haute tension. Une imperméabilisation goudronnée de la chaussée a été faite, favorisant ainsi la vente des lots. Une étude concernant la sécurité routière à l'entrée du lotissement sur la route départementale a été demandée au cabinet Urba-Réal en charge du projet et du suivi des travaux de lotissement.



➔ Tonte des pelouses et travaux de bricolage

L'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



➔ Modifications du code de la route depuis le 1^{er} janvier 2016

- Plus de stationnement à moins de cinq mètres d'un passage piétons.
- 135 € d'amende (au lieu de 35 €) pour stationnement sur une piste cyclable, un passage piétons, un trottoir.
- Possibilité de chevaucher une ligne blanche pour doubler correctement un cycliste.
- Par défaut, le sas cycliste en amont des feux est réservé aux vélos. Il n'est autorisé aux deux-roues motorisés que si c'est spécifié par la signalisation.
- Les cyclistes sont autorisés à se tenir éloignés du bord droit de la chaussée en présence de véhicules en stationnement pour éviter les ouvertures de portières.
- Les conducteurs de scooter ou moto doivent disposer, comme les automobilistes depuis quelques années, d'un gilet jaune (ou gilet de haute visibilité) pour pouvoir l'enfiler en cas d'urgence. Une amende est prévue en cas d'absence du gilet et de 135 € s'ils ne portent pas le gilet en cas d'arrêt d'urgence.

Lieutenant Patrick DELVA, Commandant la communauté de Brigades de PLANCOET - PLOUBALAY - PLELAN LE PETIT



DECLARATION PREALABLE

| | | |
|----------------------------------|------------------------------|---|
| Corvellec Philippe | 55 Cana | Modification d'une clôture existante |
| Follet Sébastien | 17 rue de Penthièvre | Construct. d'un préau et la pose d'un châssis de toit encastré |
| Coeurquetin Gaëlle | 3 rue François Mitterrand | Pose d'un châssis de toit et remplacement de la clôture |
| Lesne Janick | 12 rue de la Croix Boissière | Construction d'une véranda |
| Nicolas-Guittet Elisabeth | 29 Trébéfour | Division en vue de construire |
| Heuze Antoine | Le Bois Seigneur | Création d'une extension |
| Miriel Jean Marc | 6 allée du Petit Bois | Construction d'un muret |
| Materne Laurent | 29 la Boutronnais | Création d'une extension |
| Repain Dominique | Le Gray | Création d'une ouverture |
| Goasdoue Norig | 23 rue Léon Pépin | Pose d'une marquise |
| Montigny Patrick | 50 la Mennais | Pose baie vitrée en facade sud et châssis de toit sur garage |
| Le Chêne Vert | Le Chêne Vert | Division d'un appartement en deux, pose de châssis de toit, création ouverture et d'un escalier |
| Geist Marc | 20 la Rouxière | Pose d'un mur, d'un portail et d'un portillon |
| Savin Stéphane | La Longerais | Isolation par l'extérieure |
| Foucher Bruno Et Nguyen Thi Hang | 1 rue du Général de Gaulle | Changement huisseries et pose d'un châssis de toit encastré |
| Lechat Philippe | 6 rue de l'Eglise | Création de deux chassis de toit |
| Ollivier Eddy | La Ville Rouxel | Bardage avec isolation extérieure, édification d'une clôture et d'un portail et création d'une terrasse |
| Michel Pierre | 10 D rue du Frémur | Pose d'une clôture et d'un portail |
| Leroux Noël | La Peltrie | Changement et créa. d'ouvertures, d'une terrasse et clôture |
| Chenu Wilfried | 14 ch. des Longues Raies | Changement des ouvertures |
| Deschamps Marcel | Le Chesnay | Edification d'une clôture |
| Sarl Media Bonheur | Le Chêne Vert- Houillard | Pylône autoporté et d'un local technique de 1,99 m ² |
| Mousset Arsene | Rue François Mitterrand | Division en vue de construire |
| Benard Lionel | Lauriais | Surélévation d'une partie de la maison avec pose de châssis de toit et édification d'une clôture |
| Repain Dominique | Le Gray | Construction d'un abri de jardin |
| Le Guen Gérard | 24 route de Langrolay | Division en vue de construire |
| Laffont Laurent | 42 Houillard | Modification d'ouvertures et de la couleur du ravalement |
| Yris Jean Claude | 44 Houillard | Division en vue de construire |
| Jouan Jean Louis | Le Chesnay | Changement et création d'ouvertures et de fenêtres de toit |
| Merer Nathan | La Ville Piquant | Changement des ouvertures |
| Brochu Patrick et Véronique | La Ville Even | Création d'une extension |
| Bertin Florence | 8 rue Jean Jaurès | Pose de 4 châssis de toit |

PERMIS DE CONSTRUIRE

| | | |
|----------------------------------|----------------------------|---|
| Hardouin Sébastien | 17 rue Léon Pépin | Extension et rénovation de la maison existante |
| Perrault Sophie et Kevin | 11 rue François Mitterrand | Construction d'une véranda et d'une terrasse |
| Lunel Séverine | 21 rue du Gal de Gaulle | Construction maison individuelle |
| Gaultier Yohann et Faou Caroline | 28 Houillard | Construction maison individuelle |
| SCI Pleslin | ZA Beauséjour | Extension bâtiment, désamiantage de 2 toitures, modif. parking et création de places supplém. |
| Villalon Henri et Jocelyne | La Détourbe | Transformation d'une remise en maison habitation |
| Josselin Denis et Agnès | 54 E la Grabotais | Construction maison individuelle |
| Chenu Sylvain et Mazoue Claudie | 14 rue du Châtelet | Construction maison individuelle |
| Martin Yohann et Nobilet Estelle | 7 la Butte de Broons | Construction maison individuelle |
| Dupras Yannick | 2 Trébéfour | Construction d'une extension non chauffée et préau attenant |
| Claccin Jean-François | 14 route de Langrolay | Construction d'un garage |
| Berthelot Yann et Legault Céline | 15 bis allée du Petit Bois | Construction maison individuelle |
| Chevalier Serge | La Pilotais | Construction d'un préau |
| Pithon Paul et Eslan Céline | 58 Trébéfour | construction maison individuelle |
| Gaec de La Rouxière | La Rouxière | Extension non clos de la stabulation et du hangar à fourrage |

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

| | | |
|--|--------------------------|---|
| Salliou Alexandre et Marchix A.-Emmanuelle | 2 allée du Goëlo | Remplacement de la porte de garage |
| Rogue Jean Yves | 31 bis rue F. Mitterrand | Augmentation de la surface d'extension, modif. de la forme et du matériaux de la toiture façade sud |
| Pain Emmanuelle et Ludivine | 24 rue de Penthièvre | Modification de l'implantation de la maison |

PERMIS DE DEMOLIR

| | | |
|----------------|-----------|----------------------------------|
| Lecrioux Henri | Plaisance | Démolition partielle d'un hangar |
|----------------|-----------|----------------------------------|



Frelons asiatiques



Si le retour des hirondelles fait le bonheur du jardinier, la présence des frelons asiatiques, dès le printemps fait le malheur de l'apiculteur. Tout au long de l'été, la presse se fera l'écho, des nids découverts par les randonneurs, les pêcheurs, et toutes les personnes qui s'intéressent à la nature et luttent contre ce fléau,

tueur d'abeilles. L'an passé à Pleslin Trigavou une quinzaine de nids a été signalée en mairie. Aussitôt signalé, aussitôt détruit ! Cette devise n'est pas tout à fait exacte, car certains nids sont inaccessibles, car trop haut perchés dans les peupliers...

La Communauté de Communes Rance Frémur a signé un contrat avec la société « Breizh Service », qui s'est spécialisée, entre autres, dans la destruction des nids de frelons. La Communauté de Communes Rance Frémur prend à sa charge l'intervention à l'intérieur des propriétés. Pour ceux situés sur le domaine public, c'est la commune qui règle la facture. Il est bien précisé que seuls les nids de frelons asiatiques sont pris en charge par la collectivité.

22

Chemin de randonnée



Au vu des infractions commises régulièrement sur nos chemins de randonnée, il est nécessaire de rappeler que les quads, les motos et d'une façon générale les engins à moteurs, sont interdits sur les circuits de randonnée : des Mégalithes, de la

Chapelle des Vaux, du Frémur, de Sainte Brigide. À l'entrée des chemins des panneaux et des arrêtés ont été apposés.

Liaisons douces en Pays de Dinan

C'est bien volontiers que nous publions le message de l'association « liaisons douces », car notre politique municipale en la matière est très affirmée.



Objectifs

- Favoriser les déplacements à pied dans le Pays de Dinan.
- Promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien.
- Créer un « atelier participatif » pour permettre à chacun-e d'apprendre à entretenir et réparer son vélo.
- Travailler avec les élus à l'aménagement et la création de voies piétonnes et cyclables.

Contacts

Liaisons douces
5 impasse des Clarisses
22100 DINAN
02 96 41 97 66
liaisonsdouces.paysdedinan
liaisonsdouces.paysdedinan@gmail.com



PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU.

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) :



Chaque printemps nous publions l'arrêté préfectoral qui interdit l'utilisation des pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) autour des fossés et des avaloirs. Tous ensemble, collectivités, agriculteurs, particuliers nous nous devons de respecter la législation sur l'utilisation des biocides. Fort heureusement il semble révolu le temps où l'on voyait des talus totalement jaunes et grillés ! La police de l'eau veille et sanctionne de tels agissements.

La commune est autorisée à désherber chimiquement et de manière raisonnée ses trois cimetières, et à utiliser avec modération des phytosanitaires pour ses terrains de football. Désormais les aires sablées de la commune vont être gazonnées, afin d'éviter d'avoir à les traiter... Les mentalités ont commencé à changer, on jette un autre regard sur les soi-disantes « mauvaises herbes ». N'oublions pas que les trois quart du territoire de Pleslin Trigavou sont tournés vers le bassin versant du Frémur, et que cette rivière alimente la réserve de trois millions de m³ d'eau, bonne à potabiliser.



Erik Samakh et les fées lucioles aux Mégalithes



Nuit Blanche 2010 pour la Ville de Paris © Pierre Antoine

Erik Samakh l'avoue : dès qu'il a découvert le site des mégalithes, à Pleslin Trigavou, il y a vu des lucioles, tout à fait appropriées à ce lieu où l'histoire raconte que ce sont des fées, en route pour le Mont-Saint-Michel, qui fatiguées, laissèrent tomber ces roches à cet endroit. Erik Samakh compte bien réveiller les fées « et, s'il y a un chant qui a ce pouvoir-là, c'est bien le chant des lucioles. Les lucioles sont comme les fées, puissantes et fragiles à la fois. Comme les lucioles, les fées disparaissent et avec elles nos rêves et nos libertés ».

L'artiste a installé son œuvre lors d'une résidence début mai dans les chênes des mégalithes et, à la tombée du jour, « toutes les nuits et jusqu'à l'aube, ces lucioles vont s'allumer et chanter en harmonie avec les pierres. Tous les soirs leurs feux s'allument et se reflètent d'étranges silhouettes. Les roches vacillent et commencent leurs danses celtiques. Nous nous sommes trompées ce sont, elles, les fées ! » Des fées lucioles qui invitent à la poésie, à la rêverie, à la fête, une œuvre à découvrir à la tombée de la nuit jusqu'à fin septembre sur le site, en partenariat entre l'art au fil de la Rance et la commune de Pleslin Trigavou (voir aussi page 31).

L'art est dans les Bois

La nouvelle édition de l'art est dans les bois va prendre des dimensions internationales cette année, puisque les artistes retenus pour créer des œuvres de land art dans le bois de Pleumagat sont de différentes nationalités. Des artistes d'envergure, venant d'Inde, de Bulgarie, des Pays-Bas, dont les travaux sont reconnus un peu partout de par le monde. « La renommée de «l'art est dans les bois» dépasse largement les frontières » explique Mike Chauvel, président de l'association, indiquant que des candidatures pour la résidence d'artiste du 6 au 10 juin ont été reçues du Canada, de Nouvelle-Zélande, du Danemark, de Belgique; d'Italie, du Royaume-Uni et d'Espagne....Et de France ! Après cette résidence de création, l'inauguration du sentier de land art aura lieu le vendredi 10 juin. Le site sera, comme chaque année, ouvert et en libre accès jusqu'à fin octobre.



Les contes classiques à l'honneur à la bibliothèque

La dynamique équipe de la bibliothèque prépare une animation sur les contes classiques, et a élaboré plusieurs ateliers à cet effet :

- Un conte «à dérouler», où chaque participant sera invité à noter une phrase sur un rouleau sans voir les précédentes.
- Un jeu de l'oie géant sur les contes.
- Des mots placés, autant pour les jeunes que pour les adultes, basés sur les versions originales des contes classiques.
- Fabrication d'un jeu de cartes pour créer ses propres contes (personnages-lieux-quêtes-épreuves-objets)

Deux dates sont à noter pour cette animation 100 % contes classiques et 100 % bibliothèque :

samedi 11 juin de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h et le mercredi 15 juin de 15 h à 18 h à la bibliothèque de Pleslin.

Pleslin Trigavou

120 CHORISTES
2 CHORALES

CHORALE
VITAMINE "C"
DE COËTMIEUX

ENSEMBLE VOCAL
MAURICE RAVEL
DE DINARD

Samedi 28 mai à 20h30
Eglise de Pleslin

Accompagnement musical
Chef de chœur Danielle Hamon
Chef de chœur Emmanuel Rolland

Gratuit -12ans
5€

Fête de la musique, rendez-vous le 25 juin

L'esprit convivial et festif sera de nouveau reconduit à l'occasion de la fête de la musique, qui se tiendra à Trigavou, place Malava samedi 25 juin. Une fête ouverte dès 19 h, sur le principe de la scène ouverte, en extérieur, la salle des fêtes étant prévue en solution de repli en cas de mauvais temps. Tous les musiciens, chanteurs sont invités à prendre contact avec Sylvie Vadis par courriel : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



Le 23 avril 2016 a eu lieu la journée fondatrice de notre nouvelle communauté d'agglomération.

Ce jour-là, au lycée agricole de Caulnes, ce sont 200 élus et techniciens du Pays de Dinan qui ont débattu sur les compétences futures de la communauté d'agglomération qui sera en place le 1^{er} janvier 2017.

Certains sont obligatoires telles l'aménagement de l'espace (le Plan Local d'Urbanisme intercommunal...), le développement économique (zones industrielles et commerciales, aides aux entreprises,...), le développement touristique (promotion, animation et signalisation touristique, gestion des chemins de randonnées,...) la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, les ordures ménagères (disparition du SIDCOM Beaussais Rance Frémur qui sera repris par la nouvelle communauté d'agglomération et par la communauté de la côte d'Emeraude ; qu'en sera-t-il de la déchetterie ?), l'eau (disparition ou réorganisation des syndicats), l'assainissement et enfin les transports.

Certains sont optionnelles (action sociales, sports, culture, voirie) et **d'autres facultatives** (logement, scolaire, personnes âgées, coopération décentralisée,...)

Les discussions sont en cours. Des choix seront à faire pour les compétences facultatives ou optionnelles ; certaines seront déclarées d'intérêt communautaire, d'autres resteront ou reviendront dans le giron communal voire intercommunal (groupement de plusieurs communes, par exemple pour gérer ensemble un équipement particulier telle une salle de sport !).

Notre territoire sera structuré autour de ses pôles : l'unité urbaine de Dinan, Plancoët-Plélan Le Petit, Pleslin Trigavou-Plouër, Pleudihen, Maignon-Saint Cast, Evran et Broons-Caulnes. Ces pôles concentrent une part importante de la population et des emplois du territoire. Mais on peut être rassuré par une volonté unanime de territorialisation de l'action communautaire garantissant et maintenant la proximité avec les habitants (on peut citer en exemples notre école de musique, notre Centre de Loisirs Sans Hébergement, qui devraient continuer à être gérés localement !)

65 communes et 97 000 habitants



Etude de faisabilité d'un complexe sportif sur le site des Landes de Reine

Sur demande du Maire de Pleslin Trigavou, la communauté de communes Rance-Frémur a commandé au cabinet Setur cette étude de faisabilité. Il s'agit d'anticiper le futur sur ce terrain communal d'une superficie de 6,5 ha. Les présidents d'associations ont été auditionnés, à savoir : l'entente cycliste Rance-Frémur, le handball Rance-Frémur, le football club Rance-Frémur et la section tennis du Stade Plouërais. Dans sa séance du 27 avril le conseil communautaire a pris connaissance du scénario le plus rationnel. Maintenant il faut en connaître le coût et le(s) maître(s) d'ouvrage(s). Cela sera-t-il une structure intercommunale à constituer ; cela sera-t-il la nouvelle communauté d'agglomération ou un mixte des deux entités avec un ou deux équipements d'intérêt communautaire et d'autres d'intérêt seulement pour quelques communes ? Il est trop tôt pour répondre à cette question, mais nous savons aujourd'hui ce qu'est le potentiel de ce site des Landes de Reine, qui a vocation à devenir intercommunal.





Les projets de l'entente cycliste Rance-Frémur (ECRF)

Fort d'une centaine de licenciés, majoritairement des vétérinaires, l'ECRFa présenté ses effectifs et remis les équipements de la saison, avec un nouveau design. Le club a réaffirmé son fort engagement dans les compétitions et a formé 11 encadrants principalement destinés à œuvrer au sein de l'école VTT. Depuis la création de la section École VTT sur le secteur en 2010, les premiers engagés sont toujours présents, signe de fidélité et de bien-être dans l'ECRF. « Peu de clubs peuvent se féliciter d'avoir dans leur effectifs 10 minimes et 10 cadets. L'avenir du club, c'est la jeunesse », assure Gabriele Wormitt, vice-présidente du Club et responsable de l'école VTT, qui prendra la présidence à la fin de la saison à la suite de Jean-François Yris. Si l'école VTT se porte bien, l'accent est mis sur la section route, qui reste à redynamiser.



Spectacle de l'école de musique AIDM



Samedi 19 mars, les élèves et les professeurs de l'école de musique Rance Frémur (AIDM) ont présenté leur spectacle annuel dans la salle des fêtes de Trigavou sur le thème « L'air, l'eau, la terre et le feu ». Ce spectacle, reflet de la réflexion de l'école de musique autour des enseignements, a rassemblé plus d'une soixantaine d'élèves de tous âges autour des pratiques collectives.

Une belle soirée au cours de laquelle les musiciens ont joué collectivement au sein d'ensembles multi-instrumentaux, de chorales et de percussions corporelles. Le public venu nombreux a pu apprécier l'investissement des élèves et de l'équipe ainsi que la diversité des propositions musicales. L'occasion de partager le plaisir de la pratique ou de l'écoute musicale.

25

Le Multi-Accueil « Libr'evail » ouvre ses portes

Ce multi-accueil pourra accueillir 20 enfants tous les jours, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Il s'organise en deux unités de vie d'âge homogène, de 10 enfants chacune (une unité pour les enfants âgés de 3 à 18 mois et une unité pour les enfants âgés de 18 mois à 3 ans environ).

Six professionnelles prennent en charge les enfants, selon une approche pédagogique relativement connue dans le milieu de la petite enfance, communément appelée « Pikler-Loczy ». Cette approche sous-tend une organisation rigoureuse d'un point de vue de l'aménagement de l'espace (matériel spécifique), d'un point de vue humain (système de référence, continuité des soins) et temporel (routine et rituels rassurants apportant des repères stables aux enfants). Un certain nombre de valeurs s'y retrouve comme la liberté d'évolution motrice, l'importance des temps de soin, l'attention portée aux gestes et aux mots adressés aux enfants et l'instauration d'un lien privilégié entre l'enfant et l'adulte. De manière générale la pédagogie appliquée tend à mettre l'intérêt de l'enfant au centre du projet en le considérant comme une personne digne de respect et de considération.





Rentrée scolaire 2016 : inscriptions

ECOLES PUBLIQUES

► Conditions à remplir

Les groupes scolaires Georges-Hervé et Charles-Josselin pourront accueillir :

- tous les enfants âgés de 2 ans ½ révolus au jour de la rentrée de septembre,
- les enfants qui auront atteint 2 ans au jour de la rentrée de septembre, dans la limite des places disponibles et à condition qu'ils soient aptes à la vie collective en milieu scolaire.

Les enfants qui auront 2 ans dans les semaines suivant la rentrée et au plus tard au 31 décembre 2016 pourront être admis à la rentrée de janvier 2017, dans la limite des places disponibles.

► Démarches à effectuer

- 1^{er} temps : inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou). Se munir du livret de famille et d'un justificatif récent de domicile. Un certificat d'inscription est délivré aux parents.
- 2^{ème} temps : admission auprès de la directrice ou du directeur de l'école sur présentation du certificat d'inscription par la famille.

► Contacts

- Ecole Georges- Hervé : Madame Ruellan, directrice, au 02.96.27.85.38
- Ecole Charles- Josselin : Monsieur André, directeur, au 02.96.27.83.47

ECOLE PRIVEE

Les parents doivent s'adresser directement au chef d'établissement.

► Contacts

- Madame Jouffe, au 02.936.27.81.83

Une fin d'année bien remplie au groupe scolaire Georges-Hervé



Nouvelles inscriptions à l'école : deux poules vont venir s'installer dans un poulailler que nous installerons dans le jardin de la maternelle. Les enfants pourront ainsi observer le monde du vivant. Nous espérons ainsi utiliser les déchets de la cantine.

Au cours de la période écoulée, les enfants de MS-GS ont mené un travail autour de l'écoute avec l'intervention du centre du son de Cavan. Des découvertes sonores et musicales qui ont vu leur prolongement dans la création d'instruments de musique par les enfants. Le projet de film des CM se concrétise. Une projection sera programmée au cinéma de Dinan en cette fin d'année. Cette classe se rendra sur le site de l'école de voile de Plouër afin de pratiquer des activités nautiques. Les enfants de cycle 2 préparent activement le spectacle de fin d'année avec des répétitions de danse, ainsi que des chants d'opéra qu'ils présenteront lors de la « soirée-exposition » qui se déroulera le 17 juin de 18 h à 20 h à l'école. Lors de la fête de fin d'année organisée par l'Association des Parents d'élèves les enfants présenteront des danses. Rendez-vous sur le stade P. Vétier le samedi 25 juin. Des sorties sont prévues pour toutes les classes : caserne des pompiers de Plancoët, Aquarium de St Malo, animations avec la maison de la Rance... Les fleurs et les légumes des jardins biologiques devraient apparaître avant les vacances d'été.

Premiers secours au groupe scolaire Charles -Josselin



Le jeudi 14 janvier 2016, les élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Charles- Josselin de Trigavou ont eu la surprise de voir arriver deux secouristes en uniforme. Ils ont vite compris que la journée serait très différente des autres. En effet, c'est dans la salle plurivalente de l'école que des activités nouvelles allaient leur être proposées par M. Bretnagolle, Instructeur National de Secourisme et M. Coirre (ancien élève de l'école). Au programme, tout au long de la journée, ils ont pu travailler sur :

- La protection des victimes et les moyens d'alerte
- Les traumatismes
- Les brûlures
- Les hémorragies
- Les victimes qui ne répondent plus

Ce fut une journée très vivante faite de jeux de rôles, de manipulations, de discussions, de questions et de réponses. Espérons que nos élèves auront les bons réflexes s'ils se retrouvent, un jour, dans une situation d'urgence.

Ils ont aussi bénéficié d'une présentation du fonctionnement d'un défibrillateur automatisé.

Enfin, ils ont pu s'entraîner à la mise en place de la Position Latérale de Sécurité (PLS).

Cette formation leur a été offerte par l'Association de Parents d'Elèves de l'école.



Ecole Saint-Joseph

Après avoir réalisé un projet sur les couleurs avec la fabrication d'un jeu, les PS et MS ont reçu la visite de la ferme de Kémo à l'école. Cette découverte sensorielle est le début d'un nouveau projet qui se conclura par une journée pédagogique à la ferme située à Corseul.

Les élèves de GS, CP et CE1 sont allés à la piscine de Dinard et vont découvrir au cours de cette dernière période scolaire, l'activité poney au centre équestre de Plélan-le-Petit.

Les élèves de cycle 3 ont travaillé sur le Moyen- Age. Dans ce cadre, ils ont visité le Château de la Hunaudaye : ils ont participé à un jeu de l'oie et à la réalisation d'une enluminure. Pour finir l'année, ils travailleront autour des contes traditionnels et finaliseront ce projet en se rendant au Bois des Ludes à Québriac.

Merci de prendre rendez- vous pour les inscriptions auprès de la Directrice, Madame Jouffe, au 02 96 27 81 83.





Critérium des jeunes cyclotouristes

Cette année, le critérium départemental des jeunes cyclotouristes s'est déroulé sur notre commune avec l'appui logistique du Cyclo Club d'Armor. Dans les Côtes d'Armor, seuls les vététistes participent au critérium. Pour M. Bernard Rault, responsable « le but du critérium est de tester les connaissances des jeunes cyclistes de 10 à 18 ans qui fréquentent les clubs, afin de les rendre le plus autonome possible : code la route, dépannage vélo, etc. ». Le critérium est un tremplin pour le critérium régional (Quessoy) et de France.



28



Maëlle Nouvel vice-championne d'Europe de luttes inter-celtiques

Les championnats d'Europe de luttes inter-celtiques viennent de se dérouler à la salle aréna de Brest. Le championnat a regroupé 12 nations celtiques pour des combats de back-hold (lutte écossaise) et de gouren (lutte bretonne). Devant quatre mille spectateurs, Maëlle Nouvel, licenciée au Skol Gouren de notre commune, tenante du titre, est devenue vice-championne d'Europe de luttes inter-celtiques (- 56kg) battue en finale par Miriam Marcos, une espagnole de la province de Leon.

→ Les trophées des sports



Cette année, cinq athlètes de notre commune ont été salués pour leurs résultats sportifs de 2015. Cette cérémonie est « un clin d'œil aux sportifs et à ceux qui s'impliquent dans l'éducation de nos jeunes », rappelle le Maire, M. Jean-Paul Leroy.

Deux archers, Aël Guiot-Pierrasson et Nicolas Demagny ; Un cycliste, Tom Amice ; Un vététiste, Mathéo Briot et Jean-Yves Chausse, animateur gouren, remercié pour son implication auprès des enfants.

Tableau des Côtes d'Arts vifs

C'est en 2014 que 14 jeunes artistes en herbe de l'association les Côtes d'Arts vifs se sont lancés dans la réalisation d'une oeuvre collective. « Paysage urbain », nom de cette toile composée de 90 petites toiles, a été accroché fin janvier à la salle Lesaichot. Avec différents objectifs : mettre à l'honneur les jeunes de l'association, égayer la salle Lesaichot et pourquoi pas profiter des lieux, très fréquentés, pour mettre en avant les artistes de la commune en exposant quelques œuvres.



29^{ème} Flèche d'Armor

Le départ de la 29^{ème} édition de la Flèche d'Armor a été donné de Plouër, mais la course commençait bel et bien à Pleslin Trigavou, km 0 de cette course cycliste traversant alternativement le département d'Est en Ouest. Une course créée en 1987 par Francis Leperf, remportée pour la 2^e fois consécutive par un coureur du Team Pays de Dinan. Après Aurélien Daniel, c'est Julian Lino, fils de Pascal, ancien coureur cycliste professionnel qui a enlevé le général de cette 29^e édition.



Le Tournoi de Badminton fait toujours le plein

53 jeunes, de 8 à 15 ans, et une trentaine de doubles chez les adultes, l'un des tournois de badminton organisé chaque année par le club, a cette fois encore, accueilli beaucoup d'adeptes du volant. Le tournoi a connu une forte participation des joueurs locaux, mais aussi des clubs voisins : Saint-Samson, Pluduno, Lanvallay, Plélan, Quévert, Bagger-Morvan et Saint-Lunaire.

« Le petit plus de ce tournoi qui se déroule toujours dans une ambiance détendue, est que nous nous attachons chaque année à chercher de lots auprès des partenaires locaux pour les participants » souligne le président, Hervé Guyader.



29

Photo insolite

Un superbe arc-en-ciel, voilà une photo de Séverine Lunel qui confirme que ce phénomène naturel est et restera magique !

Si vous avez une photo sympathique prise sur la commune, n'hésitez pas à l'adresser par courriel, sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com





Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans ce bulletin nous restons dans le mandat 1929 à 1935. Depuis le 12 octobre 1930, M. Pierre Delanoë est Maire de Pleslin et M. Jean Cocheril est Maire à Trigavou.

Après un début de mandat paisible M. Pierre Delanoë va être mis en minorité au conseil municipal du 17 juillet 1932, les conseillers ne votant pas le budget de la commune. On écrit alors dans le registre des délibérations « Le Maire demande à l'assemblée si oui ou non elle entend discuter les budgets d'une façon plus loyale. A l'unanimité tous les membres présents se sont retirés sans clore la session budgétaire. M. le Maire a prié M. le secrétaire de la mairie de convoquer les membres pour le 20 juillet pour la signature du présent ».

Le 20 juillet 1932, seuls trois conseillers approuvent le budget, cette fronde municipale a pour effet de dissoudre le conseil municipal par décret du ministère de l'intérieur.

Ces tensions au sein du conseil municipal étaient sans doute liées au difficile début du mandat (1930) par une rivalité entre les prétendants à devenir Maire. En effet les résultats du vote pour l'élection du Maire par le conseil municipal sont étonnants.

1^{er} tour : M. Noël Rebuffet 7 voix ;

M. Jérôme Onen 6 voix ;

M. Pierre Delanoë 3 voix.

2^{ème} tour : M. Noël Rebuffet 7 voix ;

M. Pierre Delanoë 6 voix ;

M. Jérôme Onen 3 voix.

3^{ème} tour : M. Pierre Delanoë 8 voix ;

M. Noël Rebuffet 7 voix ;

M. Jérôme Onen 1 voix.

Le 4 décembre 1932, de nouvelles élections donnent un renouvellement complet du conseil municipal. La liste entière de M. Delanoë est élue, aucun conseiller de l'ancien conseil n'est réélu.

Le 11 décembre 1932 : M. Pierre Delanoë

est réélu Maire et M. Joseph Fouéré est élu adjoint.

Les conseillers : M. Henri Jan ; M. Henri Roussel ; M. Jean Gautier ; M. Eugène Sampeur ; M. Joseph Delaunay ; M. Julien Mélec ; M. Constant Lemoine ; M. Jean-Maire Leclair ; M. Pierre Breze ; M. François Bourseul ; M. François Nogret ; M. Auguste Larose ; M. Emile Lerestif ; M. Louis Martin.

Diverses délibérations des conseils municipaux :

Trigavou : le 6 novembre 1932 « Le conseil municipal après avoir examiné la question postale soumise par la direction de Saint Brieuc, donne un avis défavorable, la commune n'ayant aucun avantage à participer, se trouvant bien desservie par le bureau de poste de Pleslin ».

Pleslin : le 23 décembre 1932 « Le Maire expose qu'il serait désirable que les maisons (école) des garçons et des filles soient électrifiées. Le conseil adopte la proposition du Maire ».

Pleslin : le 5 février 1933 « Dans la révision des chevaux, pour remplir la fonction, le

conseil municipal désigne M. Henri Jan et M. Eugène Sampeur ».

Trigavou : le 17 février 1933 « Le conseil municipal continue de protester contre l'état lamentable de la route à grande communication de Pleslin à la Rouge-rais et décide d'envoyer une protestation directement à M. le Préfet, d'après le manque de résultat des protestations précédentes, ce chemin étant devenu dangereux pour la circulation ».

Pleslin : le 11 juin 1933 « Le Maire expose qu'il a reçu une lettre de M. le Préfet demandant au conseil municipal le maintien ou la suppression d'un instituteur. Après délibération le conseil demande la suppression de l'instituteur 2^{ème} ad- joint ».

Trigavou : le 11 juin 1933 « Le conseil municipal vote des félicitations à M. Gouronnet. Instituteur pour son dévouement ».

Trigavou : le 13 août 1933 « Le conseil municipal décide de porter à 50 francs l'indemnité de couture attribuée à la maîtresse de couture ».



En 1930, école des garçons de Trigavou, l'instituteur absent sur la photo était M. Gouronnet.

Le site mégalithique accueille des fées lucioles

Site féerique par excellence, connu comme le champ des Roches ou le cimetière des druides, les mégalithes et sa collection de chênes ont pris une autre dimension jeudi soir avec le vernissage de l'installation d'Erik Samakh, artiste venu des Pyrénées dans le cadre de l'association l'Art au Fil de la Rance, présidée par Hélène de Ségogne. En résidence au gîte de la Gare, l'artiste, en compagnie de quatre jeunes étudiants, Andrea jeune Roumaine en Erasmus et Paul de l'école européenne supérieure d'art de Bretagne ainsi qu'Eva et Anthony, de l'école des Beaux-Arts de Tarbes a œuvré pendant quatre jours sur le site. 135 lucioles ont ainsi pris vie dans les chênes des Mégalithes « c'est ma plus belle installation depuis que j'ai créé ces lucioles, un site superbe, sans aucune pollution

lumineuse, les lucioles réveillent les fées... » indique Erik Samakh. Un esprit féerique a soufflé, avec les artistes costumés en fées dans la nuit sur le site (cela a surpris plusieurs curieux !) pour des séances photos sous les lucioles...

Le vernissage, jeudi 5 mai en soirée, a été une réelle réussite : l'effet lucioles, ou les fées lucioles, a drainé beaucoup de monde avec une météo quasi-estivale, quelques pas de danse avec Estran et surtout, surtout, à la nuit tombée, l'apparition, des lucioles.

Lucioles qui resteront en place jusqu'aux journées du patrimoine, en septembre, à découvrir tous les soirs en allant flâner aux mégalithes, et il ne faudra pas s'en priver, le site prend une autre dimension, encore plus... Féerique !!



Les artistes ont découvert le site dès leur arrivée



Les scolaires invités à rencontrer Erik Samakh



Les fées ont fait de l'effet sur les artistes en résidence au gîte de la Gare !



Estran a animé la soirée inaugurale



Effectivement de quoi être surpris la nuit avec les fées lucioles !



Les principaux protagonistes de cette installation aux mégalithes



Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR

Tél. : 02.96.82.31.12 / Fax : 02.96.82.37.14

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : Mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

www.pleslin-trigavou.fr

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie PLOUBALAY,

02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale Rance-Frémur

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Un jeudi sur deux.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Association Départementale pour l'Information sur le Logement, au Centre Social : 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta, DINAN : les 2e, 4e Jueidis, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de 13h30 à 16h.

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Ploubalay les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• Médecins

• Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin, Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

• Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

• Dentistes

• Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs : 02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

• Serrand Eric : 02 96 27 16 91

• Joly Vincent, Servet Elisa et Daval Cécile : 02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

• Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Gareil, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

• Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

• Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

1,Bis Rue Léon Pépin 22490 PLESLIN-TRIGAVOU

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : aadcp@wanadoo.fr

Site : www.aad-beaussais-rance-fremur.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• Psychologue clinicienne

• Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

Ambulance-Pompes Funèbres

• Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Ploubalay : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Mercredi - jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 96 85 64 00. Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le lundi, 17 h – 21 h : la roulotte qui mijote

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons et coquillages, crêpes et galettes composées, la roulotte qui mijote

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h – 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.